

SERVICE DU 1^{er} DEGRÉ

Carte scolaire

Affaire suivie par :
Sébastien MARTIN
Chef de bureau

Tél : 03.83.93.56.16

Mél : sebastien.martin@ac-nancy-metz.fr

DSDEN
9, rue des Brice
Rond-point Marguerite
CS 30 013
54042 NANCY CEDEX

Nancy, le 08/09/2026

Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle
à

Mesdames les directrices
Messieurs les directeurs
des écoles publiques maternelles,
élémentaires et primaires

s/c de Mesdames et Messieurs
les IEN des circonscriptions scolaires

Objet : constat de rentrée 2026-2027 des effectifs du 1^{er} degré de l'enseignement public et privé

A chaque rentrée scolaire, un recensement des effectifs d'élèves et de leurs caractéristiques dans les écoles du premier degré doit être réalisé. Cette opération, appelée « constat de rentrée du 1^{er} degré », permet en premier lieu d'élaborer les prévisions d'effectifs pour les rentrées suivantes.

La date à partir de laquelle les directeurs d'école peuvent lancer le calcul des effectifs dans *ONDE* est fixée cette année au jeudi 10 septembre 2026.

La date limite de validation des effectifs est fixée au vendredi 18 septembre 2026 minuit terme de rigueur.

Les informations collectées lors du constat servent de données de pilotage et alimentent les dialogues stratégiques de gestion et de performance. Elles permettent notamment le calcul d'indicateurs de performance.

Par ailleurs, les données du constat servent de base de sondage pour diverses enquêtes menées par le DEPP ou d'autres organismes en collaboration avec la DEPP.

Le constat de rentrée du premier degré s'appuie sur l'application *ONDE* (outil numérique pour la direction d'école). Pour garantir la qualité des résultats de cette opération hautement stratégique pour le ministère, il est essentiel que toutes les informations attendues soient renseignées dans l'application de manière effective et avec toute l'attention nécessaire.

Les efforts menés depuis plusieurs années et auxquels vous avez contribué permettent aujourd'hui de s'appuyer presque exclusivement sur *ONDE* pour la remontée des effectifs et des organisations pédagogiques des écoles. L'objectif est également d'utiliser cette application pour collecter, de manière aussi exhaustive que possible, d'autres informations non moins indispensables au pilotage du premier degré. Votre attention a régulièrement été appelée sur la nécessité de veiller au renseignement de ces informations, ce qui a permis d'amorcer une dynamique en la matière. S'agissant des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) en particulier, la part de données « non précisées » dans *ONDE* se résorbe mais il reste une marge de progrès considérable d'autant que ces données sont très importantes pour contextualiser les résultats des élèves par exemple.

Le champ de l'opération de constat de rentrée des effectifs du premier degré qui sera réalisée à la rentrée scolaire 2026 demeure identique à celui des opérations de constat des rentrées scolaires précédentes et comprend l'ensemble des élèves scolarisés dans les écoles publiques et privées, y compris hors contrat, du premier degré quels que soient leur niveau de scolarisation et leur âge (2 ans y compris).

Ainsi, pour vous aider dans la mise en œuvre du constat des effectifs, vous trouverez ci-jointe en annexe, une fiche d'instructions pour le pilotage des saisies dans *ONDE* présentant les données attendues et les éléments de nature à en favoriser la collecte.

Rappel:

Vous **pouvez accéder à la documentation d'aide sur *ONDE*** (voir capture d'écran).

Vous êtes automatiquement redirigés sur le site *Eduscol* sur lequel vous trouverez la documentation utile aux saisies (**manuels de référence**, fiches pas-à-pas, *faq*).



Sachez également que les ERUN de vos circonscriptions scolaires sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Mes équipes restent, en outre, à votre disposition pour tout complément d'information.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement à la réussite de cette opération essentielle au dialogue entre les académies et l'administration centrale.

Le Directeur Académique

original signé

Emmanuel BOUREL